

Informations de base

2014/2028(REG)

REG - Règlement du Parlement

Règlement PE, articles 166, 167, para 1, et 195, para 3: vote par appel nominal, interprétation

Subject

8.40.01.08 Travaux du Parlement, procédure, sessions, règlement

Procédure terminée

Événements clés

Date	Événement	Référence	Résumé
07/04/2014	Vote en commission		
15/04/2014	Décision du Parlement	T7-0396/2014	Résumé
15/04/2014	Fin de la procédure au Parlement		